



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE  
ET DU COMMERCE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Route de l'Aéroport  
01 BP 363 Cotonou  
BENIN

Tél. : + 229 21 30 24 63

Fax : + 229 21 30 70 31

<https://www.commerce.gouv.bj>  
contact@gouv.bj

## COMMUNIQUE CONJOINT

N° 365 / MIC/MAEP/DC/SGM/DCI/SA

- le Ministre de l'Industrie et du Commerce (MIC),
- Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP),

communiquent :

En application des dispositions du décret n°88-30 du 20 janvier 1988, portant création de la Commission Permanente d'Approvisionnement en Facteurs de Production, de Commercialisation des Produits Agricoles et du Commerce Général, le Ministère de l'Industrie et du Commerce a réuni le vendredi 19 juillet 2024, les acteurs de la filière karité pour faire le bilan de la campagne 2023-2024 de commercialisation des amandes de karité et proposer les conditions de déroulement de la campagne de commercialisation 2024-2025.

A l'issue de cette rencontre, les conditions de déroulement de la campagne 2024-2025 des amandes de karité consensuellement déterminées par les acteurs de la filière et entérinées par le Gouvernement se présentent comme suit :

- Date d'ouverture : lundi 12 août 2024 ;
- Date de clôture : mercredi 31 mai 2025.

Tout en souhaitant une fructueuse campagne à tous, le Ministre de l'Industrie et du commerce et le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche appellent tous les acteurs au respect strict des conditions de déroulement de la campagne et des textes régissant la filière.

Fait à Cotonou, le 12 août 2024

Le Ministre de l'Agriculture,  
de l'Élevage et de la Pêche

Gaston Cossi DOSSOUHOUI



Le Ministre de l'Industrie  
et du Commerce

Alimatou Shadiya ASSOUMAN

